

COMITÉ DIRECTEUR
CD – PV DE LA RÉUNION N°1/2019

2 mars 2019
Domaine de Moulereys, Gradignan

Présidence : Éric Raul

Membres élus Comité Directeur présents (23) : Joël Jollit, Marilyn Georgel, Yves Vignau, Pierre-Yves Viillard, Patrick Gaumondie, Martine Laval, Éric Fradin, René Meyer, Gérard Pajot, Nicole Duclos, Philippe Chapt, Jacqueline Dolosor, Nicole Lassignardie, Antoine Lavabre, Jean-Pierre Rouquier, Nadia Bali-Abdou, Daniel Viaud, Didier Rousset, Patrick Bergeaud, Marie-Anne Gorichon-Dias, Dominique Lionard, Françoise Jeante

Membres élus Comité Directeur excusés (7) : Sacha Sicard (pouvoir à Joël Jollit), Jean-Marie Balaire (pouvoir à Éric Fradin), Georges Couteau (pouvoir à Martine Laval), Marie-Claude Durranc (pouvoir à Patrick Bergeaud) Martine Prevost (pouvoir à Patrick Gaumondie) Christian Charpentier (pouvoir à René Meyer), Yoann Cabirol

29 votants ou représentés, quorum atteint

Membre élu Comité Directeur absent (1) : Samuel Philippe Edimo Madiba

Membres de droit présents, voix consultatives : Alain Gouguet (Président CDA 17), Nathalie Richard (Pdte CDA 47), Alain Tauzin (Pdt CDA 40), Alain Devaux (CDA 86), Gérard Perrier (remplace Bernard Maes Président CDA 87)

Membres de droit excusés (2) : Yves Orlianges (Président CDA 23), Lionel Brusquand (Président CDA 24)

Membre de droit absent (1) : Pascal Brosseau (Président CDA 79)

Invités présents, voix consultatives : François Durand (Secrétaire CRAM), Hélène Haslay (Présidente CRM), Céline Bouet (Présidente CRJ)

Invités excusés : Sébastien Peyen (Président CHSA), Alain Limouzin (Président CRAM)

Invité absent : Alain Rinjonneau (Président CRCR)

CTS/CTR Directeur sportif excusés : Bernard Mossant, Thierry Vigneron, Frédéric Taillard, Fabien Lambomez, Michael Bournazeix

Début de la séance (14h) ; Fin de la séance (16h30)

ADOPTION DU PV DE LA RÉUNION DU 8 DÉCEMBRE 2018

Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général, demande que soient apportées les précisions suivantes en complément au Procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2018.

« *La non présentation du budget en bureau exécutif – aucun ordre du jour de BE avant le CD de présentation de budget prévoyait la présentation du budget 2019.*

Le budget doit être le reflet de la politique mise en place par le Président et les directives ne sont pas clairement définies ou du moins difficile à chiffrer. J'ai donc sollicité le 30/10/2018 l'ensemble des Présidents de commissions, des CTS, des élus en charge d'actions et de gestion d'activités de la Ligue afin d'établir un budget prévisionnel au CD du 8/12/2018. Entre ces deux dates le BE du 13/11/2018 ne prévoyait pas une présentation du budget prévisionnel sinon j'aurais fait une demande plus tôt.

Je tiens à vous faire savoir que la veille du CD du 8/12/2018 j'ai reçu une demande de prise en charge de 37000,00 €. Pour toutes ces raisons il ne m'a pas été possible de présenter au BE du 13/11/2018 le budget prévisionnel 2019. Je vais donc réfléchir à la poursuite ou non de mon investissement à ce poste de Trésorier Général n'ayant pas la vision que ma tâche reçoive la reconnaissance de ce que j'accomplis de la part du Président, c'est mon ressenti ».



Le Président fait remarquer qu'il s'agit d'adopter un procès-verbal de réunion qui reflète l'essentiel du contenu des propos échangés ; selon Éric Raul les précisions de Jean-Pierre Rouquier n'ont pas été formulées pendant la réunion du Comité Directeur du 8 décembre 2018, et qu'il s'agit de commentaires.

À la demande René Meyer les précisions suivantes sont apportées :

« À la demande de faire bénéficier les jeunes juges de l'indemnité prévue pour tous les officiels (Régionaux et Fédéraux), il est répondu que, selon la CNJ, les jeunes juges (U16) ne font pas partie du corps des officiels techniques et ne peuvent faire l'objet d'indemnisation à ce titre ».

À la suite de ces interventions le Comité Directeur adopte le PV du 8 décembre 2018 à l'unanimité, soit 29 voix.

VIE DE LA LIGUE

Le Président Éric Raul présente les principaux éléments de la vie de la Ligue ainsi que ses divers déplacements et réunions depuis le dernier Comité Directeur du 8 décembre 2018.

Sportif

- 9/12/2018, Pays-Bas, Tilburg, Championnats d'Europe de Cross-Country, Hugo Hay 3^{ème}
- 19/12/2018, Marmande, UNSS, Championnats d'Académie de Bordeaux de Cross-Country
- 11/12/2018, Cercy-La-Tour, 58 Nièvre, meeting perche, Alice Moindrot record de France junior en salle (non validé)
- 19-20/1/2019, Championnats Indoor, Épreuves Combinées, Masters
- 26-27/1/2019, Championnats LANA
- 3/2/2019, Dax et Montmoreau, ¼ de finale Championnats de France de Cross-Country
- 9/2/2019, Villenave-d'Ornon, Championnat de Marche Nordique
- 9/2/2019, Stadium, Championnats LANA
- 10/2/2019, Cognac, Lancers longs
- 17/2/2019, Gujan-Mestras, Championnats Régionaux de Cross-Country
- Février, Championnats de France Jeunes et Nationaux d'Épreuves Combinées et de Marche (Rennes), Championnats de France Espoirs et Nationaux (Nantes), Championnats de France Élite (Miramas), Cadets, Juniors (Liévin), Masters (Liévin)
- 9/3/2019, Vittel, Championnats de France de Cross-Country

Institutionnel

- 16/1/2019, Talence, ADEM Décastar, 4x200
- 25/1/2019, Limoges, Gaïa
- 25/1/2019, Paris, Comité Directeur de la FFA et réunion des Ligues
- Janvier-février, Assemblées générales des Comités Départementaux d'Athlétisme
- 4/2/2019, Talence, semaine Olympique
- 6/2/2019, Bordeaux, Conventions d'objectifs 2019
- Février, Talence, Expert-Comptable, Commissaire aux comptes
- Janvier-février, réunion des cadres techniques
- 12/2/2019, Poitiers, CREPS, Comité de Pilotage
- 23/2/2019, La Rochelle, Assemblée Générale AFCAM
- 27/2/2019, Talence, DRDJSCS, ARS, Conseil Régional, CROS NA, Plan Régional Sport Santé Bien Être

COMPOSITION DU BUREAU EXÉCUTIF

Éric Raul rappelle la composition du Bureau Exécutif, selon Comité Directeur du 26 mai 2018 :

- | | |
|-------------------------|---|
| - Éric Raul | <i>Président (AG 5/6/2017)</i> |
| - Christian Charpentier | <i>Vice-Président délégué, chargé des Équipements</i> |
| - Patrick Gaumondie | <i>Vice-Président délégué, chargé du Hors Stade (Running)</i> |
| - Joël Jollit | <i>Vice-Président, chargé des Relations Extérieures</i> |
| - Marilyn Georgel | <i>Vice-Présidente, chargée de l'Athlé Forme Santé</i> |
| - Éric Fradin | <i>Secrétaire Général</i> |
| - Françoise Jeante | <i>Secrétaire Générale Adjointe, Secrétaire Générale par intérim (BE du 7/1/2019)</i> |
| - Jean-Pierre Rouquier | <i>Trésorier Général</i> |
| - Jacqueline Dolosor | <i>Trésorière Générale Adjointe</i> |

Le Président indique avoir reçu :

- La démission d'Éric Fradin de son poste de Secrétaire Général LANA, reçue en date du 20 décembre 2018 à effet du 2 janvier 2019. Il reste membre du Comité Directeur de la Ligue.
- La démission de Christian Charpentier en date du 25 janvier 2019 du Bureau exécutif de la Ligue et de son poste de 1^{er} Vice-Président de la Ligue. Il reste membre du Comité Directeur de la Ligue ainsi que Président de la Commission Régionale des Équipements Sportifs LANA.

Le Président Éric Raul propose Françoise Jeante *Secrétaire Générale Adjointe* au poste de Secrétaire Générale.

Résultat du vote à bulletin secret : 20 oui – 7 non – 1 nul ou blanc – 1 abstention

Françoise Jeante est élue Secrétaire Générale de la Ligue.

Le Président fait appel à candidature pour le poste de Secrétaire Général Adjoint : aucune candidature des membres présents du Comité Directeur.

Le poste de Secrétaire Général adjoint de la Ligue reste vacant.

Finalement, le Bureau exécutif de la Ligue est composé de la façon suivante (art 34 des statuts) :

- **Éric Raul** *Président (AG 5/6/2017)*
- **Patrick Gaumondie** *Vice-Président délégué, chargé du Hors Stade (Running)*
- **Joël Jollit** *Chargé des Relations Extérieures*
- **Marilyn Georgel** *Vice-Présidente, chargée de l'Athlé Forme Santé*
- **Françoise Jeante** *Secrétaire Générale*
- **Jean-Pierre Rouquier** *Trésorier Général*
- **Jacqueline Dolosor** *Trésorière Générale Adjointe*

MODIFICATIONS STATUTAIRES - VOTE

L'Assemblée Générale de la FFA a procédé à une série de modifications dans ses statuts ainsi que dans ceux des Ligues et Comités Départementaux. La FFA a demandé notamment, par la circulaire n°49 du 21 septembre 2018, aux Ligues de mettre à jour leurs statuts.

Le Président présente quelques modifications des statuts de la Ligue notamment :

- Le vote en Assemblée Générale de Ligue du montant des Cotisations annuelles des clubs affiliés sur proposition du Comité Directeur, pour une adoption avant le 15 juin, alors qu'auparavant le Comité Directeur décidait du montant des cotisations annuelles des Clubs affiliés ainsi que des quotes-parts licences des adhérents.
- Une Commission Régionale des Équipements Sportifs (CRES)
- Le changement de dénomination de la Commission Régionale des Courses Hors Stade (CRCHS) en Commission Régionale des Courses Running (CRCR).

Ces modifications seront présentées à l'AG de la Ligue du 6 avril 2019.

Vote à main levée : 29 voix pour

Le projet de modifications statutaires de la Ligue est adopté.

MODIFICATIONS RÈGLEMENT INTÉRIEUR - VOTE

Éric Raul présente les modifications au règlement intérieur de la Ligue qui seront soumises à l'AG du 6 avril. Il s'agit de tenir compte, notamment, des nouvelles dispositions des statuts mais aussi celles concernant la mise en place de l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA), ou du rattachement à la Marche Athlétique de la Marche Nordique en compétition.

Vote à main levée : 29 voix pour

Le projet de modification du règlement intérieur est adopté.

MODIFICATIONS RÈGLEMENT FINANCIER - VOTE

Le Règlement financier de la Ligue est l'outil d'aide à la gestion comptable et financière de la LANA. Il vise à définir l'organisation interne d'un dispositif de suivi, d'alerte et de contrôle destiné à contribuer à la bonne administration de la Ligue, protéger sa santé financière, et ainsi favoriser la réalisation du projet LANA. Ce Règlement financier s'inscrit dans l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires s'appliquant aux associations en matière comptable et financière.

Ainsi le Budget est bâti par rubriques, détaillées par actions, à laquelle correspond un numéro de section analytique. Les rubriques sont subdivisées en lignes analytiques et regroupent les actions.

Les principales rubriques ont été modifiées afin de mieux traduire les objectifs et missions de la Ligue et de faire apparaître les ressources affectées et les dépenses correspondantes.

Ainsi les 9 principales rubriques servent à la présentation des résultats 2018 et du budget 2019. Cette présentation est similaire à celle de la FFA.

Vote à main levée : 29 voix

Le projet de modification du règlement financier est adopté.

COTISATIONS LANA 2019-2020 - VOTE

Suite à la modification des statuts de la Ligue, c'est désormais l'Assemblée Générale LANA qui doit se prononcer sur le montant de cotisation annuelle des Clubs affiliés à la Ligue pour la saison 2019-2020.

Celle-ci était de 100,00 € pour la saison 2018-2019. Le Comité Directeur propose que ce montant soit inchangé à 100,00 € pour la saison 2019-2020.

Par ailleurs, le Comité Directeur LANA propose que le montant des cotisations annuelles sur les licences 2019-2020, selon les différents types de licence et de catégorie d'âge, reste inchangé.

Il sera proposé à l'AG de la FFA que la part fédérale des licences puisse être augmentée de 2,00 € à compter du 1^{er} septembre 2019.

Un débat d'ensemble permet de faire le point sur l'ensemble de ces cotisations à la FFA, à la Ligue, et aux Comités Départementaux.

Cette proposition est soumise au vote : 29 voix pour
Le montant des cotisations 2019-2020 est adopté.

CIRCULAIRE FINANCIÈRE - VOTE

La circulaire financière de la Ligue fait état des dispositions financières qui sont applicables pour les frais de déplacement, l'indemnisation des jurys, l'aide à l'organisation (forfait restauration), poste de secours, formations, assemblée générale, indemnités encadrement de formation, encadrement de stage, absence d'officiels lors des championnats régionaux, absence d'athlètes engagés par le club.

En ce qui concerne :

- L'aide à l'organisation : Didier Rousset propose une majoration à 4,50 € (au lieu de 4,00 €) pour le pique-nique, et 8,00 € (au lieu de 7,00 €) pour le repas complet.

Après explications et débats, cette proposition est soumise au vote : 20 contre, 5 abstentions, 1 pour
Cette proposition est rejetée.

- L'absence d'athlètes engagés par le club : une pénalité de 20,00 € (au lieu de 10,00 €) par athlète et par épreuve est proposée. Lors de l'AG de la Ligue il sera nécessaire de faire un rappel aux Clubs sur le trop grand nombre d'athlètes engagés (voir repêchés) et non présents.

La modification de la circulaire financière est soumise au vote : 20 pour – 8 contre – 1 abstention
Les modifications de la circulaire financière sont adoptées.

COMPTES DE L'EXERCICE 2018 - VOTE

Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général, présente et commente les différents rapports, documents, présentant la situation financière de la Ligue pour l'exercice 2018, qui font apparaître un déficit de 82 522,69 € (prévision budgétaire de - 120 000 €). Il sera proposé que ce résultat puisse être affecté au compte de réserves, venant ainsi en diminution des fonds propres de la Ligue.

Ce résultat est principalement dû :

- D'une part, en ressource, à la baisse des subventions publiques du Conseil Régional notamment pour l'Athlé Santé Loisirs et à la non attribution de subventions pour l'athlé compétitions,
- Et d'autre part, à la hausse des dépenses du suivi des athlètes (Pôle, CER, SSR) 256 athlètes en suivi Régional dont 76 athlètes listés, et des frais de déplacement.

Le Président indique que la Ligue est concernée au même titre que l'ensemble du mouvement sportif par la diminution des fonds publics attribués aux associations et qu'il faut rechercher un nouveau modèle économique, basé notamment sur une plus grande proximité avec les différents acteurs économiques notamment liés aux nouvelles pratiques, du sport santé bien être, les activités de running, de nature... mais aussi en favorisant les opérations de promotion de l'athlétisme, ou en organisant de l'événementiel. Les ressources de la Ligue sur ces nouvelles activités sont encore trop restreintes.

Dans le cas contraire, il faudra envisager de procéder à des modifications des affectations des ressources de la Ligue, ou à une réduction des charges fixes, afin de retrouver un équilibre financier durable.

Le budget 2019 est l'occasion d'exprimer des choix (plan de développement) pour l'Athlétisme en Nouvelle-Aquitaine, avec un soutien aux Clubs et aux athlètes. Éric Raul souhaite, quant à lui, mettre en œuvre un programme de développement associant aussi bien les pratiques compétitives que non compétitives, du stade que du hors stade, mais aussi concernant les nouvelles activités ou le sport santé bien-être : un sport pour chacun dans un club pour tous. Ce développement doit être conduit avec l'appui d'équipes professionnelles associant aussi bien des bénévoles que des salariés.

Il indique que lors de la matinée du 6 avril 2019 il sera proposé aux participants à l'Assemblée Générale deux ateliers d'échange et de débat concernant d'une part la situation actuelle de l'athlétisme et ses perspectives, et d'autre part le running.

Nous devons tenir compte du fait que les pratiques sportives ne sont plus réservées aux clubs affiliés aux fédérations sportives.

Ce bilan financier 2018 est soumis au vote : 29 voix pour
Quitus est donné au Trésorier.

BUDGET DE L'EXERCICE 2019 - VOTE

Le Trésorier Général Jean-Pierre Rouquier présente le budget 2019 par poste de Charges et de Produits et par action avec une vue plus générale à l'aide de « camemberts ».

On peut noter une baisse du budget prévisionnel due principalement à la baisse des subventions publiques. La Ligue doit s'engager dans une recherche active de nouveaux financements, d'où une certaine urgence à trouver des fonds extérieurs – mission du Directeur (trice).

René Meyer fait part de la possibilité de réviser le budget en cours d'année en fonction de tous les aléas présentés.

On peut noter aussi une maîtrise des frais fixes.

René Meyer demande quels sont les résultats de l'audit mis en place dans le cadre du dispositif « Zoom RH » conduit par un cabinet extérieur (Alter Conseil) à l'initiative de la FFA et financé par Uniformation ?

Le Président Éric Raul fait part du résultat des réunions à la FFA avec les Ligues qui ont participé à « Zoom RH ».

Le rapport présenté par Alter Conseil le 19 octobre 2018 avait pour objectif notamment de réaliser un état des lieux partagé en matière d'organisation des 14 ligues régionales, de dresser un panorama des pratiques et outillage en matière de management et de ressources humaines, de cerner les enjeux en matière organisationnelle et RH pour chacune des ligues et au global pour la FFA.

Les points saillants de l'état des lieux et des problématiques repérées ont été :

- Une limite de l'accompagnement au changement des équipes salariées lors des processus de fusion,
- L'insuffisance de la prise en charge de la fonction employeur au sein des Ligues par les élus référents,
- Une insuffisance de la mise en œuvre des fonctions de gestion des ressources humaines et des outils afférents,
- Une nécessité de consolider certaines fonctions (dont encadrement) pour assumer pleinement la déclinaison des plans de développement et l'accompagnement de projets de nouveaux territoires.

Il est proposé une démarche d'accompagnement dans la démarche de GPEC, dans la fonction employeur, et dans la conception d'un kit RH.

Il ressort une grande diversité de situations qui vont aussi bien des appellations différentes pour les salariés des Ligues dans des fonctions similaires, que du nombre de salariés par Ligue qui est très variable (entre 3 et 11). Les axes de progrès sont nombreux. Les pistes de préconisations s'appuient sur les constats effectués.

En ce qui concerne la Nouvelle-Aquitaine, l'étude a été fondée sur l'existence de 3 sites (Talence, Limoges, Poitiers), neuf salariés permanents début 2017 (sept salariés fin 2018), âge moyen 41 ans, ancienneté moyenne 11 ans, une absence de fonction direction / coordination, des fonctions réparties sur les 3 sites, et 5 cadres techniques (CTS/CTR) mis à disposition. L'étude a considéré que les enjeux stratégiques portent sur une nécessité de consolider le modèle économique autour de la recherche de financements complémentaires, de développement du nombre de licenciés sur les différentes pratiques identifiées par le plan de développement, une nécessité de consolider l'organisation salariée de la Ligue permettant aux bénévoles de se dégager de fonctions opérationnelles chronophages.

Ce budget est soumis au vote : 29 voix pour

Le budget prévisionnel 2019 est adopté.

ORDRE DU JOUR DE L'AG DE LA LANA DU 6 AVRIL 2019 - VOTE

Le Comité Directeur arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Générale LANA du samedi 6 avril 2019 après-midi, qui se déroulera à Campus Atlantica à Artigues-près-Bordeaux.

Il sera fait appel à la société Ubiquis afin de procéder aux opérations de vote par système électronique. Cette procédure, bien qu'onéreuse, permet de garantir les résultats de façon immédiate.

Les participants à l'AG seront invités le matin à échanger avec 2 ateliers consacrés :

- Situation de l'Athlétisme en Nouvelle Aquitaine – perspectives
- Running

Les invitations seront envoyées avec les convocations à l'AG.

À partir de 14 heures se tiendra l'AG proprement dite à Artigues.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION RÉGIONALE, COMMISSION RÉGIONALE DES JEUNES - VOTE

RÈGLEMENT DES ACTIVITÉS, COMPÉTITIONS ET CHAMPIONNATS

Alain Gougnet, Président de la CSO Régionale, fait un bref résumé du bilan hivernal : pas assez de juges lors des championnats LANA d'épreuves combinées et trop de juges lors des Championnats LANA CA/JU.

Il revient sur les problèmes rencontrés avec un juge d'Agen nommé juge Départemental.

Rappel : un juge n'est pas un intermittent pendant la compétition, il doit être présent dès la réunion de jury jusqu'à la fin de la compétition.

CROSS

Alain Gouguet, Président de la CSOR confirme que les frais de déplacement pour les clubs qui participent au ¼ de finale du Championnat de France de Cross seront pris partiellement en charge par la Ligue selon les modalités définies par la CSOR (prorata kilomètres effectués/nombre d'arrivants).

Proposition adoptée à l'unanimité.

INTERCLUBS

Les droits d'engagement sont fixés à 800,00 € pour les clubs évoluant en N2 et de 400,00 € pour les clubs de N1 (ceux-ci payent déjà un droit de 1500,00 € à la FFA).

Les clubs de N2 non qualifiés au 2^{ème} tour seront remboursés de leur frais d'inscription. Les clubs restants en N2 se partageront les 16 000,00 € (20 clubs à 800,00 €). Il faudra y ajouter 4 000,00 € (20 x 200,00 €) de participation de la LANA.

Cette somme de 20 000,00 € sera redistribuée aux 20 clubs au prorata des kilomètres effectués.

Les clubs de N1 se partageront les 2 400,00 € (6 clubs à 400,00 €) et il faudra y ajouter 600,00 € (6 x 100,00 €) de participation de la LANA.

La somme de 3 000,00 € sera redistribuée aux 6 clubs au prorata des kilomètres effectués.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

IMPLANTATION DU 1^{ER} TOUR EN NOUVELLE-AQUITAINE

Alain Gouguet rappelle que les 6 clubs de N1 doivent se regrouper sur un même lieu (règlement Fédéral).

Ce sera à Limoges le 5 mai 2019. Les derniers PV de CSOR font déjà état de cette implantation.

Les tours d'Interclubs division Nationale 2 (règlement Fédéral) et division Régionale sont à organiser par les Comités Départementaux d'Athlétisme.

Les implantations du 2^{ème} tour se feront lors d'une CSOR le 6 mai 2019.

Les 8 meilleures équipes de N2 se regrouperont en N2A et les autres équipes N2B feront des finales Géographiques.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

L'implantation des championnats LANA CA/JU des 15/16 juin 2019 prévue à Mont-de-Marsan fait l'objet d'une interrogation en ce qui concerne la présence de panneaux publicitaires sur le stade, notamment le long de la piste ou proche du sautoir en longueur. Yoann Cabriol et Gérard Pajot, membres de la CSOR, vont se déplacer à Mont-de-Marsan, et avec Jean-Luc Dufau, vont convenir de la possibilité du bon déroulement de cette compétition sur ce stade.

COMMISSION RÉGIONALE DES JEUNES

Félicitations faites à Céline Bouet, Présidente de la CRJ, et à son équipe, pour le travail de la Commission et les résultats obtenus.

Rappel : 3 épreuves maximum pour les minimes.

Championnats de France de Cross à Vittel

- Gestion de la logistique par Thierry Vigneron et Véronique Ferrier
- Chef de délégation : Joël Jollit
- Accompagnatrices : Nadia Bali-Abdou, Estelle Cartry
- Il est prévu d'inviter les 3/4 premiers arrivés à Vittel au stage de Pâques.

Stage Athlé 2028 : ne pourront participer à la compétition que les athlètes qui auront participé à ce stage.

Céline Bouet, Présidente de la CRJ, va proposer l'intégration d'un membre de chaque Commission départementale Jeunes à la Commission Régionale Jeunes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FFA À NANTES LES 26 ET 27 AVRIL 2019

Les 17 délégués de Clubs LANA qui participeront à l'AG de la FFA à Nantes sont déterminés ; le déplacement sera organisé avec 3 points de rassemblement : Bordeaux, Limoges et La Rochelle. Les chambres ont été réservées au WEST Hôtel, à Nantes, situé sur le Site de l'Assemblée Générale FFA.

QUESTIONS DIVERSES

- Hélène Haslay rappelle que la Ligue a participé (avec d'autres Ligues et Comités Régionaux, avec le soutien de la DRDJSCS) jusqu'en 2018 au salon Vivons 100 % Sport qui se déroulait fin octobre / début novembre, sur 4 jours, et qui permettait de présenter l'Athlétisme. Cette manifestation avait des difficultés à rencontrer son public, et les organisateurs ont souhaité proposer une nouvelle formule lors de la Foire Internationale de Bordeaux (du 1^{er} au 10 juin 2019). Un des objectifs est de réduire les coûts et d'optimiser la lisibilité pour les visiteurs, avec un stand de 12 m² par ligue et 4 ml de

cloison pour "s'exprimer" avec une participation financière de 150,00 €. Elle souhaite savoir si la Ligue va participer à cette nouvelle édition ; Patrick et Hélène Haslay se sont portés candidats pour tenir ce stand pendant toute la durée de la Foire. Après débat, le Comité Directeur est favorable à la participation de la Ligue.

- Éric Fradin – Ressources Humaines - PV BE du 7 janvier 2019
 1. Contentieux Paul Nieto
Le Président Éric Raul confirme qu'il a retiré le blâme signifié à Paul Nieto, salarié de la Ligue, mais que cela ne remet pas en cause sa désapprobation sur les faits reprochés.
 2. Recrutement du Directeur / Directrice
Françoise Jeante, Secrétaire Générale, précise que 3 candidats ont été retenus (les autres candidatures étaient plus sur un profil sportif), que 2 candidats ont été reçus pour un entretien, et le 3^{ème} candidat sera reçu le lundi 4 mars 2019. Une décision finale sera prise avant le 25 mars.

- Éric Fradin – PV CD du 8 décembre 2018
 1. Réponse aux questions posées par Alain Gouguet lors du CD du 8/12/2018 (paragraphe 7.1)
Alain Gouguet rappelle les circonstances de la promotion de Michaël Bournazeix, salarié de l'ex Ligue du Limousin, après la fusion des 3 ex Ligues au 1^{er} janvier 2017.
Il n'y avait plus de CTS dans l'ex Limousin, et Michaël Bournazeix l'a remplacée ce qui a induit un grand nombre d'heures supplémentaires. Au 31/12/2016 Michaël avait une classification CCNS groupe 5, et début 2017 suite à un entretien avec Daniel Arcuset et Jean-Pierre Rouquier, Alain Magne et Patrick Gaumondie, Michaël Bournazeix a été promu au groupe 6 (cadre) de la CCNS. Alain Gouguet considère que les conséquences de cette promotion n'ont pas été correctement maîtrisées pour la Ligue, aussi bien d'un point de vue social (application de la CCNS avec passage au groupe 7 au 1/01/2019, notamment) que financier, et vont avoir des répercussions pendant de nombreuses années.
 2. Réponse aux questions d'Alain Devaux (paragraphe 7.2 et 7.3 CD du 8/12/2018)
En ce qui concerne le circuit des meetings régionaux, il n'y aura pas de circuit des meetings cette année en LANA, alors qu'un circuit existait en LANA Nord (ex Poitou-Charentes et Limousin). Il est regrettable qu'aucun élu, ou membre de la Commission du Haut-Niveau, ne s'investisse pour organiser ce circuit régional des meetings.
En ce qui concerne les stages cette question a été réglée entre les 4 Comités Départementaux concernés (16.17.79.86).

- Questions COT
 - o Le 23 mars 2019 se déroulera la correction des examens d'Officiels Régionaux passés le 19 janvier ainsi que l'examen d'Officiel Régional pour ceux inscrits pour cette date.
 - o Demande faite par le CDA 86 pour l'intégration de Bernard Allonneau à la COT – Marie-Anne Gorichon-Dias Présidente de la COT explique que la commission est complète à ce jour.

- Prochaines dates
 - o Comité Directeur
 - 25 mai 2019 ; 5 octobre 2019 ; 7 décembre 2019
 - o Bureau Exécutif
 - 15 avril 2019 ; 13 mai 2019

Françoise Jeante
Secrétaire Générale